

18.06.2023 – 13:32 Uhr

Swissmem salue le OUI à la loi sur le climat et à l'imposition minimale prévue par l'OCDE

Zürich (ots) -

L'association de l'industrie tech suisse se réjouit de l'approbation claire et nette par les citoyens suisses de deux projets de grande importance pour l'économie suisse. Grâce à l'approbation de la loi sur la protection du climat, des objectifs clairs sont désormais fixés, notamment dans le contexte de l'objectif zéro net d'ici 2050. Ceci conforte dans ses efforts l'industrie innovante qui est le seul secteur à avoir rempli jusqu'à présent les objectifs de réduction de CO₂. L'introduction de l'imposition minimale prévue par l'OCDE garantit que les recettes fiscales restent en Suisse.

La loi sur la protection du climat a démontré qu'il s'agit d'un compromis durable. Contrairement à l'initiative sur les glaciers, qui du coup a été remplacée, elle ne prévoit pas d'interdire les énergies fossiles. De plus, la loi prescrit de prendre en considération la durabilité économique et le développement technologique pour atteindre l'objectif zéro net. La prise en considération de mesures de réduction des gaz à effet de serre à l'étranger doit également être maintenue. Voici les raisons pour lesquelles Swissmem a soutenu la loi sur la protection du climat.

Le résultat de la votation prouve que la Suisse s'engage en faveur de la protection du climat. Il s'agit maintenant de développer rapidement des capacités de production indigènes neutres du point de vue climatique, ce qui est essentiel pour assurer l'approvisionnement en électricité. Pour cela, nous devons accélérer le processus d'autorisation pour les 15 projets hydroélectriques définis lors de la table ronde et pour les grandes installations d'énergie solaire. Le référendum signale aussi l'opposition aux actions illégales lancées par les activistes du climat, qui ne font que bloquer inutilement la vie sociale et économique.

Grâce à leurs solutions innovantes, les entreprises membres de Swissmem contribuent de manière substantielle à la réduction des émissions de CO₂. En tant que pionnières, elles ont réduit les émissions de CO₂ de 55% depuis 1990 et ont fortement contribué au fait que l'industrie suisse est le seul secteur à avoir atteint les objectifs climatiques fixés jusqu'à présent. Grâce à sa forte orientation vers l'exportation, elle déploie ses effets dans le monde entier et contribue ainsi à un avenir respectueux du climat.

L'imposition minimale prévue par l'OCDE : une solution de raison indispensable

Il n'existe pas de meilleure alternative à la mise en oeuvre de l'imposition minimale prévue par l'OCDE. Swissmem s'est engagée en faveur du projet et salue le résultat de la votation d'aujourd'hui. Il s'agit aussi d'un témoignage fort pour l'engagement en faveur d'une place économique attrayante. L'excédent des recettes de la Confédération et des cantons est destiné au financement de mesures visant à améliorer encore plus les conditions-cadres en Suisse. Ceci est absolument nécessaire si nous entendons suivre le rythme des autres pays qui subventionnent massivement des industries clés.

De plus, le oui empêche que les recettes fiscales d'entreprises internationales établies en Suisse soient à l'avenir versées à d'autres États. Ceci assure en outre à court terme la sécurité juridique et permet par conséquent de maintenir la présence de grandes entreprises en Suisse. Ces dernières contribuent fortement aux recettes fiscales des entreprises en Suisse, qui sont indispensables aux prestations des pouvoirs publics, par exemple dans les domaines de l'éducation et du social.

Contact:

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100908441> abgerufen werden.